



## DÉLIBÉRATION

N° : 11      Année : 2018  
Exécutoire le :      10 JUIL. 2018  
Affichée le :      10 JUIL. 2018  
Visée le :      10 JUIL. 2018

### HABITAT

#### Versement des aides dans le cadre du Programme d'Intérêt Général

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac, Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, a décidé d'engager un Programme d'Intérêt Général « Lutte contre la précarité énergétique » (2016-2019) afin d'améliorer les conditions d'habitat des habitants et en leur assurant un logement décent, dans un environnement de qualité et respectueux du territoire.

L'objectif principal de cette opération est d'engager un programme d'amélioration du parc de logements occupés de plus de quinze ans dans le parc privé, de lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, de permettre le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.

Une convention PIG en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat a été signée le 2 Mai 2016 pour une période de 3 ans. Elle définit les objectifs quantitatifs et le montant des subventions qui seront versées aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants.

Sur trois ans les objectifs fixés sont les suivants :

- **150** réhabilitations de logements concernant des propriétaires occupants au travers de l'attribution de :

- **90** aides liées à la précarité énergétique dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » à des propriétaires occupants modestes et très modestes,
- **60** aides liées à l'autonomie des personnes.

- **30** réhabilitations de logements locatifs conventionnés (social, très social ou intermédiaire) appartenant à des propriétaires bailleurs dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » dont :

- **16** aides liées à l'Habitat Indigne

Le cabinet Soliha a été missionné par Grand Lac pour instruire les dossiers et veiller au respect des principes d'attributions définis dans la convention PIG.

À ce jour, les dossiers validés et pour lesquels une subvention de Grand Lac est sollicitée sont :

#### 7 subventions au titre de la précarité énergétique pour les propriétaires occupants suivant :

- **Madame et Monsieur BURDIN**, prime d'un montant de 500 euros
- **Madame et Monsieur DALLA-NORA**, prime d'un montant de 500 euros
- **Madame et Monsieur REGAMEY et DEGRANGE**, prime d'un montant de 500 euros
- **Madame BEHAT**, prime d'un montant de 500 euros
- **Monsieur VIAL**, prime d'un montant de 500 euros
- **Madame BROCARD**, prime d'un montant de 500 euros
- **Madame OGIER**, prime d'un montant de 500 euros

L'aide de Grand Lac sera versée aux propriétaires directement sur présentation des factures attestant l'achèvement des travaux et sous réserve de l'acceptation du paiement de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Les crédits sont inscrits en section fonctionnement du budget Principal (service 2307) selon le mode AE/CP 004 voté lors du Conseil communautaire du 18 janvier (révision n°2), soit un montant total de 450 000 € sur 3 ans permettant de financer le volet animation et le volet travaux du PIG.

Le montant de subventions de Grand Lac destiné aux travaux s'élève à 132 000 € sur la durée du PIG, dont 17 000 € ont déjà été attribuées. Une fois les aides ci-dessus attribuées, il restera un crédit de 111 500 €.

Pour information, les crédits ouverts pour le budget travaux est de 66 500 € pour l'année 2018.

---

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux versements des subventions précitées au titre du PIG.

Aix-les-Bains, le 05 juillet 2018

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 5 juillet 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Robert CLERC
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 juin 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 98 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (20 présents et 25 votants).

**Acte à classer****d2452**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2018-07-10T13-47-54.00 ( MI211783069 )**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180705-d2452-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Habitat - Versement des aides dans le cadre du Programme  
d'Intérêt Général**Date de décision :** 05/07/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.5. Politique de la ville-habitat-logement**Acte :** [11 DELIB HABITAT versement des  
aides PIG 2018-07-05bis.PDF](#) **Multicanal :** Non**Pièces jointes :**[Bureau 2018-07-05 - Page  
de garde.PDF](#) **Type PJ :** 70\_DE - Délibération**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 10/07/18 à 13:47

Par **COSTA DE BEAUREGARD Estelle****Transmis**

Date 10/07/18 à 13:47

Par **COSTA DE BEAUREGARD Estelle****Accusé de réception**

Date 10/07/18 à 14:18